

Partenaires dans la protection du climat

Réduction des gaz à effet de serre – Initiative du mois

Stratégies de réduction des émissions de GES de la FCM



Profil municipal

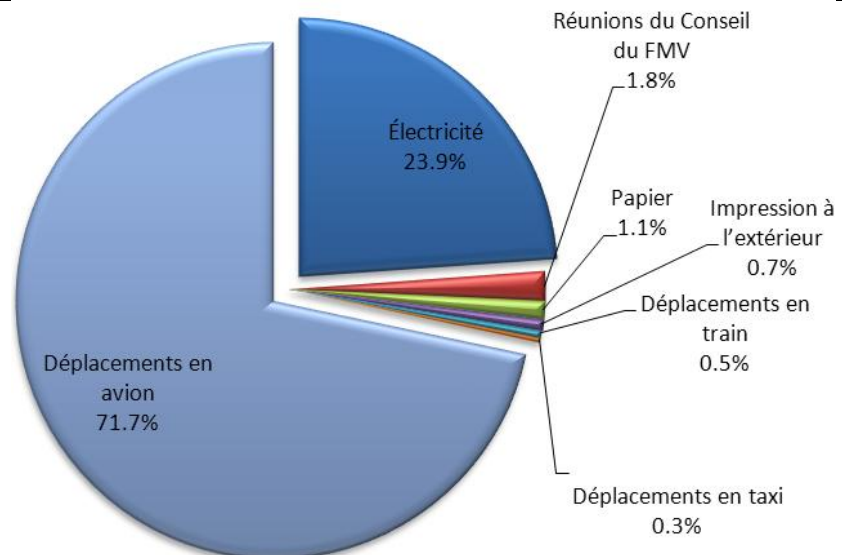
La Fédération canadienne des municipalités (FCM) est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Appuyée par plus de 1 900 membres, la FCM représente les intérêts municipaux dans les enjeux liés aux politiques et aux programmes de compétence fédérale. Ses membres regroupent tant les plus grandes villes du Canada que de très petites collectivités urbaines et rurales, de même que 21 associations provinciales et territoriales de municipalités.

Le programme des Partenaires dans la protection du climat (PPC) est une initiative conjointe de la FCM et de l'ICLEI – Gouvernements locaux pour le développement durable, lancée en 1998. (Voir l'article sur l'ICLEI). Au mois de juin 2011, 216 gouvernements municipaux participaient au programme des PPC.

Contexte

En 2010, la FCM a dressé l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de la consommation d'énergie dans ses bureaux et activités. Ces inventaires aideront la FCM à cibler les démarches, politiques et pratiques pouvant être mises en œuvre dans l'immédiat et à l'avenir afin de réduire ses émissions.

Le personnel de la FCM se compose d'environ 126 employés. Il ressort des inventaires – où l'on utilise 2009 comme année de référence – que le bilan carbone total des activités de la FCM était d'environ 638 tonnes par année. (Toutes les émissions de GES ont été calculées sous la forme d'équivalents CO₂ ou eCO₂). La plus grande partie des émissions de la FCM étaient liées aux déplacements en avion (plus de 70 %). La deuxième plus grande source d'émissions était liée à la consommation d'électricité dans les bureaux.



Ventilation des émissions de GES de la FCM en 2009

Mise en oeuvre et approche

À titre de représentante des gouvernements municipaux, la FCM croit en l'importance de donner l'exemple. Dans un premier temps, la Fédération a créé une Équipe verte composée de membres de chacune de ses divisions. Le chef de la direction de la FCM, Brock Carlton, fait aussi partie de l'Équipe verte. Les membres se rencontrent régulièrement pour discuter des

moyens d'améliorer la performance environnementale globale de l'organisation; ils assurent également la communication avec les autres membres du personnel.

Certification LEED: Lorsque la FCM a déménagé une partie de ses bureaux en 2010, elle a décidé d'adopter les normes LEED® Canada pour l'aménagement intérieur des espaces commerciaux. Le respect de ces normes permet d'améliorer l'efficacité énergétique des nouveaux bâtiments locatifs ou des bâtiments existants.

Avant que la FCM n'emménage dans ses nouveaux locaux d'une superficie de 121 mètres carrés (1 300 pieds carrés) – situés dans un bâtiment historique du centre-ville d'Ottawa – les membres de l'Équipe verte ont fourni des indications au sujet de l'aménagement et transmis les questions et les préoccupations du personnel au Comité de la FCM responsable des bâtiments.



Bureaux de la FCM au 10, rue Rideau. Photo : avec la permission de la FCM.

Nick Pisani, gestionnaire des installations de la FCM, dit que les locaux (photo de droite) étaient en dalles de béton et que de nouveaux systèmes électriques et mécaniques y avaient été installés. Toutes les fenêtres avaient été soit remplacées soit calfeutrées récemment. Étant locataire, la Fédération pouvait faire peu de choses au sujet de l'enveloppe du bâtiment, mais elle a appliqué les normes LEED pour l'aménagement intérieur des espaces commerciaux afin de garantir que les systèmes et composants nouvellement installés soient conformes aux principes du développement durable.

« Tout le mobilier ainsi que tous les revêtements et finis (tapis, peintures, etc.) sont à faible teneur en COV (composés organiques volatils) et ont obtenu la certification LEED », mentionne M. Pisani. Il ajoute qu'on a également installé des pommes de douche et des toilettes à faible débit, des aérateurs de robinet et des urinoirs avec capteurs électroniques. Les plafonniers ont été remplacés par des lampes T8 éconergétiques; des diodes électroluminescentes (DEL) sont utilisées pour l'éclairage direct dans les aires de travail; et les bureaux sont équipés de détecteurs de mouvement. « Tous les dispositifs d'éclairage sont reliés à un système relais programmé pour allumer et éteindre les lumières à une certaine heure », explique M. Pisani.

Pour plus de détails, veuillez consulter le site de [LEED Canada for Commercial Interiors](#).

Webinaires et conférences téléphoniques : Depuis janvier 2008, les PPC ont offert gratuitement une série de webinaires (séminaires en ligne) sur différents aspects de la lutte contre les changements climatiques.

Grâce aux webinaires, les membres du programme des PPC n'ont pas à se rendre dans une autre ville ou une autre province pour participer aux séminaires (réduisant ainsi les émissions associées à ces déplacements), tout en pouvant bénéficier de la même information qu'au cours d'une réunion face-à-face conventionnelle. « Les webinaires, qui se déroulent sous la forme d'échanges entre pairs, portent sur des sujets d'intérêt pour les participants, mentionne

Donna Chiarelli, gestionnaire des programmes de renforcement des capacités de la FCM. Les participants aiment entendre les témoignages d'autres personnes qui s'efforcent de relever les mêmes défis qu'eux. Grâce à une plateforme en ligne simple, les participants aux webinaires peuvent entrer en communication et entendre les exposés, voir toutes les présentations et poser des questions tout au long de la séance. Il nous est possible de répondre aux besoins propres de chacun directement au cours du webinaire », explique M^{me} Chiarelli.

En cliquant sur les liens ci-après, vous pourrez accéder aux enregistrements des **webinaires** organisés par le passé ou visionner les **fichiers balados**.

En plus des webinaires, la FCM a organisé plusieurs conférences téléphoniques, dont celles particulièrement dignes de mention du Conseil du Fonds municipal vert (FMV). Auparavant, le Conseil du FMV se réunissait sur place de quatre à six fois par année – la formule des conférences téléphoniques lui permet de se réunir tous les mois. « Cette façon de procéder a réduit les émissions associées aux déplacements des participants à Ottawa et accélérer le processus d'examen du FMV, ce qui réjouit ceux qui nous adressent des demandes de financement », explique Michelle Osborne, agente de projets de la FCM – Programmes nationaux.

Le chef de la direction de la FCM, Brock Carlton, admet que la réduction des émissions associées aux déplacements en avion sera tout un défi. « Il s'agit de notre plus grand défi, et nous devons soit tenter de trouver des moyens de participer à des échanges de crédits d'émission de carbone, soit intégrer à notre façon de fonctionner des outils techniques dont nous disposons déjà. »

Réduction de la consommation de papier : Actuellement, la consommation de papier d'impression par habitant au Canada est de près de 91,4 kg, ce qui constitue une augmentation d'environ 20 000 pages par personne depuis 1983. La FCM a tout d'abord commencé par lancer un concours « amical » afin de voir quel service pourrait le plus réduire sa consommation de papier. Les membres du personnel ont répondu à l'appel avec enthousiasme, et ont trouvé une multitude de façons de réduire la consommation de papier (ils n'impriment pas les courriels, consultent en ligne les rapports de recherche et autres documents, etc.).

L'organisation a également produit son propre guide d'impression écologique, qui renferme des conseils sur la façon de réduire ses besoins en papier, et des outils pour aider le personnel à déterminer ses besoins réels. La FCM a également acheté du papier certifié durable à 100 %, et le service des Technologies de l'information de la FCM a inclus des exigences au chapitre de la durabilité dans toutes ses demandes de propositions (DP) en matière d'impression. « La haute direction souhaite qu'il en soit éventuellement ainsi pour toutes les DP », mentionne M^{me} Osborne.

Une stratégie de réduction de la consommation du papier en particulier a extrêmement bien fonctionné. Les demandeurs d'un financement du FMV recevaient auparavant une copie papier de leur contrat une fois le financement accordé. Mais aujourd'hui, les nouvelles technologies ont permis à la FCM de transférer toutes les demandes de financement et les documents à l'appui à différents emplacements sur son réseau informatique.

Les conférences téléphoniques ont également contribué à réduire la consommation de papier. « Nous avons l'habitude d'envoyer d'énormes classeurs de documentation à chacun des membres du Conseil du FMV », se rappelle M^{me} Osborne. Les réunions sont maintenant organisées avec SharePoint, application en ligne qui permet à plusieurs utilisateurs d'accéder à l'information à partir d'un site web central. Cette façon de faire évite d'avoir à imprimer et assembler des milliers de pages, et de les expédier aux membres du Conseil. Ce qui permet d'économiser le papier et le temps du personnel.

Transport durable : En 2010, l'Équipe verte a mené une enquête sur les habitudes de navettage des employés. Sur une base annuelle, la plupart des employés (environ 33 %) utilisent des modes de transport actif telles la marche et la bicyclette. Environ 32 % utilisent les transports collectifs (ce pourcentage grimpe à près de 43 % en hiver). Les véhicules personnels sont utilisés par moins du tiers du personnel, ce qui est bien en deçà de la moyenne canadienne de 88 % (Statistique Canada 2005).

Afin d'encourager les employés qui utilisent régulièrement les transports collectifs, la Fédération a commencé à offrir une carte de transport à prix réduit – disponible auprès d'OC Transpo, l'agence de transport d'Ottawa. L'EcoPass représente des économies de 69 % par rapport à une carte express ordinaire. (Les employés de la FCM payent l'EcoPass par le biais de retenues salariales.)

Dans chacun des immeubles à bureaux de la FCM, des douches et des places de stationnement pour les bicyclettes sont mises à la disposition de ceux qui utilisent des moyens de transport actifs. Lorsque la FCM a déménagé une partie de ses locaux en 2010, elle en a profité pour aménager des places de stationnement pour les bicyclettes dans le parc de stationnement d'un centre commercial adjacent. Une remise à bicyclette a été construite dans le parc de stationnement – les employés peuvent y accéder simplement en composant un code et y laisser leur bicyclette en toute sécurité. M^{me} Osborne mentionne qu'une quinzaine d'employés utilisent ce stationnement sur une base régulière, tandis que les employés de l'autre bureau de la FCM peuvent garer gratuitement leurs bicyclettes sous un auvent, où elles sont protégées des intempéries.

Brock Carlton compte au nombre de ceux qui utilisent les transports actifs. « Je me déplace à vélo du printemps à l'automne. C'est important pour moi de donner l'exemple », dit-il.

L'enquête sur le navettage révèle qu'il serait possible de renforcer encore les initiatives visant à encourager le transport durable. Les déplacements des employés sont responsables de la production de près de 50 tonnes de gaz à effet de serre par année. Et la FCM s'efforce par conséquent activement d'encourager l'utilisation des modes de transport durable, tel le covoiturage.

Crédits compensatoires et horaires comprimés : Il y a plusieurs années déjà que la FCM compense les émissions de carbone associées aux conférences qu'elle parraine. **Carbonzero** permet aux délégués aux conférences de compenser (sur une base volontaire) les émissions associées à leurs déplacements et la consommation d'énergie sur place, tant au cours de l'assemblée annuelle de la FCM qu'au cours de la Conférence sur les collectivités durables. D'autres initiatives sont par ailleurs mises de l'avant, telles la réutilisation des porte-badges, la possibilité de s'inscrire en ligne, l'utilisation d'eau en vrac plutôt qu'embouteillée, le recours à des fournisseurs locaux dans la mesure du possible, et la réduction des déchets produits.

La semaine de travail comprimée permet également de réduire les coûts énergétiques - éclairage, chauffage et conditionnement de l'air – puisqu'elle réduit le nombre de personnes travaillant dans un bureau donné. Pendant toute l'année, les employés de la FCM travaillent des heures supplémentaires afin de pouvoir réduire leur semaine de travail de cinq à quatre jours pendant les mois de juillet et août. Les employés ont également la possibilité d'opter pour le télétravail pendant toute l'année (généralement les mercredis).



Résultats

Certification LEED : Les améliorations éconergétiques viennent tout juste d'être terminées, si bien que les données sur la réduction de la consommation d'eau et d'énergie ne sont pas encore disponibles. M. Pisani dit que même si l'adoption de normes supérieures a pu coûter 20 % de plus, les économies d'énergie qui en découleront au fil du temps devraient permettre de compenser ces coûts. Il croit également que lorsque le Conseil du bâtiment durable du Canada aura homologué les améliorations, la FCM pourra obtenir la certification LEED Or.

Webinaires et conférences téléphoniques : Jusqu'à maintenant, plus de 800 personnes ont suivi un webinaire des PPC, et leurs commentaires sont extrêmement favorables. Au cours des webinaires, les participants ont la possibilité de poser des questions (par l'entremise d'un babillard), d'apprendre des autres municipalités et d'accéder instantanément aux présentations. Même s'il est vrai que tous les participants de webinaires ne se seraient pas forcément déplacés pour assister à un séminaire sur place, on peut dire qu'en réduisant le nombre de déplacements, les webinaires ont permis d'éliminer près de 31 tonnes d'émissions de GES.

M^{me} Osborne mentionne qu'en 2009, chaque réunion face-à-face du Conseil du FMV entraînait la production d'environ 2,2 tonnes d'émissions de GES. Les conférences téléphoniques permettent d'éliminer ces émissions. Et grâce à cette formule, la FCM est maintenant en mesure de tenir des réunions du FMV chaque mois (plutôt que de quatre à six fois par année), ce qui accélère le traitement des demandes de financement.

Réduction de la consommation de papier : Les membres du personnel de la FCM ont réduit à tel point leur consommation de papier que l'argent ainsi économisé a permis d'acheter du papier recyclé à 100 % fabriqué au Canada. Et en utilisant SharePoint pour les conférences téléphoniques, il n'est plus nécessaire d'imprimer et d'assembler en classeurs les documents destinés aux membres du Conseil.

Transport durable : Trente employés de la FCM achètent l'EcoPass, environ une quinzaine utilisent des modes de transport actif l'année durant, alors que de nombreux autres le font du printemps à l'automne. Au cours de l'été 2011, l'Équipe verte de la FCM a engagé un stagiaire de plus à qui elle a confié le mandat d'examiner comment la FCM pourrait étendre ses initiatives dans le domaine du transport durable.

Leçons retenues

Certification LEED : M^{me} Osborne indique que le fait d'avoir un comité responsable des bâtiments (membres du personnel qui ont travaillé avec le gestionnaire des installations et le concepteur des améliorations) a énormément aidé. « Les membres du comité ont assuré la communication avec les autres membres du personnel et ont ainsi été en mesure de cibler les problèmes et les préoccupations, ce qui a beaucoup facilité la transition dans les nouveaux locaux », dit-elle.

Webinaires et conférences téléphoniques : M^{me} Chiarelli dit que toute municipalité intéressée à organiser un webinaire devrait toujours commencer par faire une pratique avec les présentateurs, afin de pouvoir régler les problèmes techniques à l'avance. « La plateforme et les présentations doivent être simples, dit-elle, pour faciliter un meilleur déroulement. »

Pour ce qui est d'augmenter le nombre de participants aux conférences téléphoniques, M^{me} Osborne mentionne que toute la technologie nécessaire est déjà en place. « Les conférences téléphoniques constituent une façon de travailler qui s'avère franchement efficace, dit-elle. Elles permettent d'économiser temps et argent – il faut faire valoir ces avantages aux gens. »

Réduction de la consommation de papier : M^{me} Osborne mentionne que la tenue d'un concours amical entre les membres du personnel visant la réduction de la consommation de papier a contribué à l'atteinte des objectifs; le concours ayant été soutenu par la haute direction. Le service gagnant a reçu un prix et le droit de se vanter! Des prix « verts » additionnels ont également été remis au cours des réunions du personnel pour souligner le travail d'un service ou d'un employé. « Ces échanges avec les différents intervenants ont été essentiels à notre succès. » Elle ajoute que les prix encouragent les bons changements de comportements.

Transport durable : M^{me} Osborne dit que les organisations doivent faire en sorte qu'il soit le plus facile possible pour les gens d'opter pour le transport durable. « Nous avons aménagé des douches et des places de stationnement pour les bicyclettes, et nous offrons l'EcoPass. Ce sont tous des éléments qui facilitent la vie de ceux qui souhaitent se rendre au travail à pied, à vélo ou en autobus. »

Prêcher par l'exemple : Brock Carlton souligne qu'on doit percevoir que le leadership provient tant de la base que des échelons plus élevés. « À titre de dirigeant, vous devez affirmer que le développement durable est pour vous une priorité, et prendre ensuite les mesures voulues pour stimuler le leadership au sein de votre organisation. Les autres peuvent alors mettre leurs compétences à contribution. Mon travail consiste à m'assurer qu'on discute de la question à tous les échelons. »

« Je m'efforce de ne pas aborder le développement durable sous l'angle d'un mode de vie, mais bien d'axer la discussion sur notre façon de fonctionner dans nos bureaux, ajoute-t-il. S'il s'ensuit des incidences dans d'autres sphères de la vie, tant mieux. »

À ses municipalités membres, Brock Carlton dit que la FCM reconnaît que le soutien du développement durable est un exercice qui n'aura jamais véritablement de fin. « Nous ne pourrions jamais dire que le dossier est clos. Il y aura toujours du travail à faire. »

Direction future

La FCM entend mettre à jour chaque année son inventaire des initiatives de développement durable. Son Équipe verte est en train d'élaborer la Charte de développement durable de la Fédération, qui comprendra les politiques et les pratiques actuelles et proposées de l'organisation en matière de réduction des émissions. Brock Carlton dit que cette Charte portera sur des mesures concrètes, tels l'entretien des bâtiments, le chauffage et la climatisation. Elle mettra également en lumière les initiatives déjà amorcées par la FCM en vue de réduire le bilan carbone de l'organisation.

« Nous voulons démontrer qu'il y a un véritable engagement à favoriser le développement durable au sein de la FCM, dit Brock Carlton, et la Charte nous permettra de le faire. Elle nous donnera également l'occasion de discuter avec notre personnel et de solliciter son apport, ce qui contribuera à stimuler l'engagement à tous les échelons de l'organisation. »

Informations supplémentaires

Muni Ahlawat, agent de programme Programmes nationaux, FCM mahlawat@fcm.ca

Le programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) est un réseau de gouvernements municipaux engagés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et à lutter contre les changements climatiques. PPC est le volet canadien de la campagne Des villes pour la protection du climat (Cities for Climate Protection), qui mobilise plus de 1200 collectivités à travers le monde. PPC est un partenariat entre la Fédération canadienne des municipalités et ICLEI – Les Gouvernements Locaux pour le Développement Durable. Le programme bénéficie d'une aide financière du Fonds municipal vertMC (FMV) de la FCM (www.fcm.ca/fmv).